



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 18 juillet 2025

Plan de souveraineté de la filière fruits et légumes : 8 millions d'euros dédiés à la rénovation des vergers arboricoles pour 2025-2027

Dans le cadre de sa feuille de route pour renforcer la souveraineté alimentaire française, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, sous l'impulsion de la Ministre Annie Genevard, déploie un nouveau soutien fort à la filière fruits et légumes.

FranceAgriMer ouvre ainsi un dispositif d'aide à la rénovation des vergers arboricoles doté de 8 millions d'euros, pour accompagner les campagnes 2025-2026 et 2026-2027.

Ce plan s'inscrit pleinement dans la stratégie gouvernementale visant à renforcer la compétitivité et la résilience des producteurs français face aux enjeux économiques et climatiques, tout en garantissant aux consommateurs une offre locale de qualité.

Le dispositif qui soutient directement les exploitations arboricoles priorisera les projets intégrant la lutte contre les maladies végétales, ceux permettant l'amélioration de la souveraineté en fruits ainsi que les projets performants et respectueux de l'environnement, dans la limite des crédits disponibles.

La subvention accordée par FranceAgriMer permet une participation aux coûts de préparation du terrain, d'achat de plants et de plantation du verger. Ce soutien vise aussi à encourager les pratiques innovantes, la lutte renforcée contre les maladies végétales et le renouvellement des générations d'arboriculteurs.

« Ce plan de rénovation des vergers est une étape cruciale pour affirmer notre souveraineté alimentaire, protéger nos filières stratégiques et garantir l'avenir de nos producteurs. Nous devons soutenir une agriculture française résolument tournée vers la qualité, la durabilité et la compétitivité », déclare Annie Genevard, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté

Contacts presse

Service de presse d'Annie Genevard
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv

alimentaire.

La campagne de dépôt des demandes d'aide est ouverte **jusqu'au 8 septembre 2025 inclus**, via la téléprocédure FranceAgriMer.

Toutes les informations sur les conditions d'éligibilité et les modalités de dépôt sont accessibles depuis le site internet de FranceAgriMer :

<https://www.franceagrimer.fr/aides/renovation-des-vergers-campagnes-20252026-et-20262027>